

**CONVENTION**  
**BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEURS (BAFA)**  
**ANNEE 2019**

**1/ Bénéficiaires** : Tout jeune meylanais en formation BAFA.

**2/ Actions aidées** : Toutes sessions de formation théorique de base et d'approfondissement du BAFA agréées par la Direction Départementale Régionale de la Jeunesse et Sport et de la cohésion Sociale (DRJSCS)

**3/ Période concerné** : L'année civile.

**4/ Structure relais** : Service Missions Educatives Prévention Jeunesse de la Commune de Meylan.

**5/ Référents** : Service Missions Educatives-Jeunesse, Mairie de Meylan 04 76 41 69 40

**6/ Nature de l'aide** : le montant de la Bourse est versée au demandeur, suivant le quotient familial, sur présentation de la facture acquittée et d'une attestation de l'organisme de formation.

**7/ Formalités à accomplir** : Dossier à retirer-ou à télécharger sur le site- et à déposer au Pôle Missions Educatives-Jeunesse, accompagné des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile.
- Justificatif de l'inscription en formation.
- La facture acquittée
- 1 pièce d'identité.
- Quotient Familial
- RIB (au nom du jeune)

Après avoir pris connaissance de la convention, je soussigné(e),

Nom.....

Prénom .....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Portable .....

Mail .....

Demande la prise en charge sous forme d'une bourse suivant le quotient familial pour la session de

.....

Du..... au.....

A.....

.....

Je prends note que je dois effectuer mon stage pratique de préférence sur une structure de la commune et que la participation à une session de formation n'engage ni la structure, ni la commune à me trouver un poste.

Fait à Meylan, le

Mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Le demandeur,  
ou son représentant légal pour le mineur

Le Maire,